

Note Méthodologique : PRP infrastructures

Synthèse structurée de la démarche et des étapes de réalisation de la mission.

Contexte & finalité de la méthodologie

Les PRP infrastructures constituent l'ossature matérielle et organisationnelle de la maîtrise de l'hygiène. Ils conditionnent l'efficacité des procédures et plans HACCP.

- Portée structurelle: conception hygiénique, maintenance, validation équipements, utilités (eau, air, froid, vapeur).
- Prévention structurelle au service de la continuité d'activité et de la conformité documentaire.
- Pilotage par critères objectifs, preuves d'évidence, dialogue HSE–maintenance–production.
- Priorisation des risques dominants et arbitrages entre rénovation, maintenance et mesures compensatoires.
- Performance élargie: ergonomie des flux, maîtrise des interfaces, qualification des utilités.

Point clé : Les exigences cibles doivent être mesurables et proportionnées au risque pour éviter sur-spécifications coûteuses ou sous-protections risquées.

Objectifs de la mission

- Garantir des conditions de fabrication stables, auditées et démontrables.
- Réduire les non-conformités récurrentes et les contaminations croisées.
- Stabiliser les paramètres critiques (température, pressions) et raccourcir les temps de nettoyage/remise en production.
- Disposer d'indicateurs simples (états de surface, intégrité des joints, pressions différentielles, qualité de l'eau).
- Partager un référentiel d'évaluation commun pour arbitrer investissements et prioriser les actions.

Périmètre / livrables attendus

- Périmètre: locaux et enveloppes (sols, murs, plafonds), pentes/drains, zonage hygiénique, équipements fixes, utilités (eau, air, froid, vapeur), flux/sas, déchets et nuisibles.
- Dossier de cadrage: contexte réglementaire, référentiels ciblés, périmètre géographique, lignes/ateliers, contraintes et fenêtres d'arrêt.
- Diagnostic terrain: grilles d'observation, évidences photographiques, notation des risques par zone et hiérarchisation des écarts.
- Matrice de risques et exigences cibles mesurables par danger/zone/mesure de maîtrise.
- Plan d'actions chiffré et séquencé (réparation, réhabilitation, remplacement) avec impacts et bénéfices.

- Réception et preuves: check-lists, critères d'acceptation, plans as-built, PV d'essais utilités, photos avant/après.
- Tableaux de bord et dossier de traçabilité des arbitrages et indicateurs.

Démarche méthodologique (étapes)

Étape	Activités clés	Livrables / résultats
1. Cadrage & périmètre	Délimiter périmètre, attentes (audit/certif/clients), cartographier zones à risques, intégrer contraintes d'arrêt.	Dossier de cadrage (référentiels, périmètre, lignes, calendrier).
2. Diagnostic terrain	Visites, grilles d'observation, photos; évaluer enveloppes, pentes/drains, zonage, matériaux, utilités.	Notation des risques par zone, hiérarchisation des écarts.
3. Analyse & exigences cibles	Construire matrice risques; définir critères de conformité mesurables.	Exigences cibles appropriées au risque.
4. Plan d'actions & arbitrages	Proposer options (réparation/réhabilitation/remplacement) avec coûts/impacts/fenêtres d'arrêt.	Plan chiffré, séquencé; décisions documentées.
5. Exécution & preuves	Contrôle qualité travaux; check-lists de réception; collecte as-built et PV d'essais.	Dossier de réception; mesures compensatoires temporaires si besoin.
6. Revue & amélioration	Suivre indicateurs (NC audit, utilités, nettoyage); gouvernance de revues périodiques.	Tableaux de bord; priorités ajustées; risques actualisés.

Étape 1 — Cadrage et périmètre

- Actions: délimiter le périmètre, clarifier attentes (audit, certification, exigences clients), cartographier zones à risques.
- Résultats: dossier de cadrage (contexte réglementaire, référentiels, périmètre, lignes/ateliers, contraintes d'arrêts).
- Vigilance: éviter un périmètre trop ambitieux qui retarde les gains visibles.

Étape 2 — Diagnostic terrain factuel

- Actions: visites structurées, grilles d'observation, collecte photo; évaluation enveloppes, pentes/drains, zonage, matériaux, utilités.
- Résultats: notation des risques par zone; hiérarchisation des écarts.
- Vigilance: croiser les regards HSE/maintenance/production pour limiter le biais d'habitude.

Étape 3 — Analyse de risques et exigences cibles

- Actions: bâtir une matrice de risques danger/zone/mesure; définir critères de conformité mesurables.
- Résultats: exigences cibles adaptées à la criticité des produits, procédés et contraintes d'exploitation.
- Vigilance: distinguer niveau "idéal" et niveau "approprié au risque".

Étape 4 — Plan d'actions et arbitrages

- Actions: proposer options (réparation, réhabilitation, remplacement) avec coûts, impacts, fenêtres d'arrêt, bénéfices risque.
- Résultats: plan d'actions chiffré, séquencé; décisions tracées selon criticité/effort.

- Vigilance: synchroniser avec maintenance planifiée et projets d'investissement.

Étape 5 — Exécution, contrôle et preuves

- Actions: contrôle qualité travaux; check-lists de réception; collecte as-built, fiches matériaux, PV d'essais.
- Résultats: dossier de réception complet; mesures compensatoires temporaires formalisées et datées si écarts.

Étape 6 — Revue de performance et amélioration

- Actions: analyser indicateurs (NC d'audit, dérives utilités, temps de nettoyage, incidents); structurer la gouvernance de revue périodique.
- Résultats: tableaux de bord à jour; priorités et ressources ajustées; risques actualisés.

Rôles & responsabilités

Côté Client

- Aligner HSE, maintenance et production; participer aux visites croisées.
- Fournir plans à jour, historiques utilités, contraintes d'exploitation/fenêtres d'arrêt.
- Mettre en œuvre les actions; tenir registres et traçabilité (photos, rapports, indicateurs).
- Animer les revues périodiques et ajuster les priorités; assurer la maintenance préventive.
- Gérer les mesures compensatoires temporaires avec dates butoirs.

Côté Consultant

- Structurer le cadrage et les référentiels ciblés; cartographier le périmètre.
- Conduire le diagnostic terrain et l'évaluation (enveloppes, zonage, utilités, conception hygiénique).
- Construire la matrice de risques et formaliser des exigences cibles mesurables.
- Proposer un plan d'actions chiffré et séquencé; documenter les arbitrages.
- Fournir check-lists de réception, critères d'acceptation; structurer tableaux de bord et gouvernance de revue.

Prérequis & données nécessaires (inputs)

- Contexte réglementaire et référentiels ciblés (ex. ISO 22000, ISO/TS 22002-1, Codex, Règlement 853/2004, BRCGS, IFS).
 - Plans à jour (as-built) des locaux et utilités; cartographie des zones, flux et sas.
 - Données de performance des utilités (eau, air, froid, vapeur) et PV d'essais.
 - Grilles d'observation, relevés de terrain, preuves photographiques.
 - Contraintes de production et fenêtres d'arrêt; plan de maintenance existant.
 - Spécifications et attestations des matériaux au contact alimentaire.
 - Historique des non-conformités/audits et des temps de nettoyage.
-

Modalités de pilotage & qualité (comités, validations, risques)

- Définir des critères objectifs de conformité et d'acceptation; formaliser les check-lists de réception.
- Mettre en place une gouvernance de revues périodiques avec tableaux de bord.
- Assurer la traçabilité des arbitrages (matrice de risques, décisions) et le lien actions-risques.
- Prévoir des jalons de revues post-travaux et une actualisation régulière des risques.
- Gérer les écarts via des mesures compensatoires temporaires formalisées et datées.
- Surveiller les utilités avec seuils d'alerte et bascules vers des mesures compensatoires.
- Aligner maintenance, HSE et production pour consolider les preuves et la continuité de maîtrise.

CABINET SECURITE ALIMENTAIRE - cabinet-securite-alimentaire.com - info@cabinet-securite-alimentaire.com